

DEPARTEMENT
DES
YVELINES

MAIRIE D'EVECQUEMONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 09/25

SEANCE ORDINAIRE du 4 AVRIL 2025

OBJET :

**Tarifs périscolaires
Applicables jusqu'en
juillet 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 4 avril à 19h00, le Conseil Municipal d'EVECQUEMONT, légalement convoqué en date du 24 mars, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Christophe NICOLAS, Maire. Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1984, la séance a été publique.

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 4 avril à 19h00, le Conseil Municipal d'EVECQUEMONT, légalement convoqué en date du 24 mars, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Christophe NICOLAS, Maire. Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1984, la séance a été publique.

Membres en exercice :

14

Présents :

11

Votants :

14

Etaient présents : Mme B. ASSAUD, M. L. HABIB DAHOU, M. T.LADREYT, M. JC. BARRAS, Maires adjoints

Mme S.BELLARD FARRELL M. V. BRACQUART,
Mme E. BRAY, Mme C.CAUBET, Mme S. CORNU, M.FURNAL,
Conseillers

Absents :

Mme C.JEAN ANGELE a donné pouvoir à Mme C.CAUBET
M. T. ANDRO a donné pouvoir à M.C. NICOLAS
M. N.HERNANDEZ a donné pouvoir à B. ASSAUD

Madame Béatrice ASSAUD est élue secrétaire de séance

Il est proposé au conseil, de voter les tarifs périscolaires applicables jusqu'au mois de juillet 2025 :

CANTINE	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3
Episcomontois	1.00 €	5.50 €	5.60 €
Tarifs réduits Episcomontois (à partir du 2ème enfant inscrit)	1.00 €	5.00 €	5.10 €
Elèves extérieurs	1.00 €	6.60 €	6.70 €
Tarifs réduits pour élèves extérieurs (à partir du 2ème enfant inscrit)	1.00 €	6.00 €	6.10 €
Tarifs PAI midi	3.20€	3.30 €	3.40 €
Portage de repas	6.00 €	6.00 €	6.00 €
Repas du personnel communal	1.00 €	1.00 €	1.00 €
GARDERIE			
Matin	2.50 €	2.60 €	2.75 €
Matin pour élèves Extérieurs	3.65 €	3.75 €	3.85 €
Soir avec goûter	3.50 €	3.65 €	3.75 €
Soir avec goûter élèves extérieurs	4.65 €	4.75 €	4.85 €
Soir sans goûter (PAI)	3.25 €	3.35 €	3.45 €
Soir sans goûter (PAI) extérieurs	4.35 €	4.50 €	4.60 €
Etude surveillée avec goûter	4.10 €	4.25 €	4.35 €
Etude surveillée avec goûter élèves extérieurs	5.25 €	5.40 €	5.50 €
Etude surveillée sans goûter (PAI)	3.85 €	4.00 €	4.05 €
Etude surveillée sans goûter (PAI) élèves extérieurs	5.00 €	5.10 €	5.20 €
Quart d'heure supplémentaire soir	3.35 €	3.45 €	3.55 €

N° 09/25

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE, **à l'unanimité** :

- **D'APPROUVER** les tarifs périscolaires 2025/2026 mentionnés ci-dessus,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus

Christophe NICOLAS
Maire d'Evécquemont

Le Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte pour
son affichage et sa transmission en
Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie

